

# Exposé au Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale

Par :  
Sharon Reeves  
Ottawa (Ontario)

## Résumé

Le Canada est à la croisée des chemins et cette situation constitue une occasion historique de modifier son mode de scrutin et de le remplacer par un système de représentation proportionnelle (RP), où le vote de chaque Canadien mènerait à l'élection d'un représentant ou d'un parti de son choix. Le but de la réforme électorale devrait être de remplacer le mode de scrutin du Canada par un système où le pourcentage des suffrages exprimés qu'obtient un parti est équivalent au pourcentage des sièges qu'il obtient à la Chambre des communes, ce que l'on ne peut obtenir qu'en instaurant un système de RP. On peut comparer la RP à notre mode de scrutin actuel, l'archaïque système majoritaire uninominal à un tour (SMUT), qui remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Le SMUT permet à l'un des deux partis majoritaires du Canada de remporter un gouvernement majoritaire en obtenant environ 40 % des voix et 55 % des sièges, ce qui lui donne 100 % du pouvoir et cela, malgré le fait que 60 % de la population n'a pas voté pour ce parti en particulier. Non seulement cette situation est-elle totalement antidémocratique, mais encore elle va à l'encontre de l'efficacité et de la légitimité, qui constitue le premier principe de la réforme électorale formulé pour le Comité sur la réforme électorale.

## Recommandation 1

Les membres du Comité parlementaire spécial sur la réforme électorale ont pour tâche et responsabilité, à titre de représentants élus, de choisir un **mode de scrutin fait au Canada, qui repose sur la représentation proportionnelle**, et de recommander son adoption par le Parlement.

### *La recommandation 1 a trait au principe 1 : l'efficacité et la légitimité*

Il existe plusieurs systèmes de RP, notamment la représentation proportionnelle mixte (RPM), le vote unique transférable (VUT) et un modèle relativement nouveau proposé pour le Canada par Représentation équitable au Canada, soit la représentation proportionnelle des régions rurales et urbaines. Le Comité peut compter sur l'expertise technique d'autres organismes, comme Représentation équitable au Canada, pour voir aux détails du système pour lequel il optera.

Le Comité devrait sérieusement envisager le système de listes ouvertes du RPM, conçu pour le Canada, que la Commission du droit du Canada a recommandé en 2004, étant donné les longues consultations avec des experts et le grand public qui ont eu lieu pour l'élaborer.

Dans le SMUT, le vote stratégique est un véritable problème pendant les élections au Canada. Lors des élections de 2015, les libéraux ont remporté une victoire écrasante

avec 55 % des sièges à la Chambre (pour seulement 39 % des suffrages exprimés) parce que les gens étaient terrifiés à l'idée de diviser le vote entre les deux partis de centre gauche pour permettre au Parti conservateur de Stephen Harper de l'emporter à nouveau. Si ce n'avait été de cette crainte, le NPD et le Parti vert auraient obtenu bien plus de votes. Ne serait-il pas merveilleux que les électeurs n'aient plus à faire cela? Ce sera le cas quand le système de RP sera instauré. Le grand avantage sera qu'aucun vote ne sera gaspillé.

Le vote ou le scrutin préférentiel n'est pas une bonne solution de rechange au SMUT. Il n'est pas proportionnel et ne changerait pas grand-chose aux résultats généraux d'une élection. En fait, certains estiment que le résultat serait encore plus faussé si le vote préférentiel était mis en place.

## **Recommandation 2**

Dès que le nouveau système aura été choisi, le gouvernement devrait lancer une solide campagne d'éducation à volets multiples à son sujet, pour que les Canadiens comprennent pourquoi il a été choisi et comment il fonctionne.

### ***La recommandation 2 se rapporte au principe 2 : l'engagement des électeurs***

Je suis depuis longtemps membre et bénévole pour Représentation équitable au Canada et, au fil des ans, j'ai rencontré des Canadiens intelligents et instruits qui n'avaient aucune idée du fonctionnement de différents systèmes de RP et qui croient que ces systèmes sont véritablement compliqués. Qui plus est, ils n'ont jamais réfléchi aux problèmes que pose le SMUT ni à quel point notre mode de scrutin actuel est antidémocratique. Cela fait bien ressortir la nécessité d'organiser une campagne d'éducation massive et à volets multiples, comprenant des renseignements sur ce qui ne fonctionne pas dans le SMUT, sur le plus grand nombre possible de plateformes, dès que le Comité aura choisi un nouveau mode de scrutin. L'éducation est capitale pour que l'instauration d'un nouveau système soit couronnée de succès.

Les systèmes de RP ne sont pas si compliqués que cela. CPG Grey a créé une excellente série de courtes vidéos à ce sujet sur YouTube (<https://www.youtube.com/playlist?list=PLej2SIXPEd37YwwEY7mm0WyZ8cfB1TxXa>) qui expliquent les divers modes de scrutin. Même si le calcul des votes dans un système de RP peut être compliqué, ce que les gens doivent véritablement savoir, c'est la façon de remplir leur bulletin et la justification du mode de scrutin, ce que ces vidéos démontrent en quelques minutes. Les Canadiens sont intelligents et, si on leur présente des renseignements exacts et en temps opportun, ils verront qu'ils sont faciles à comprendre.

Par ailleurs, grâce à un mode de scrutin démocratique et à un Parlement plus axé sur la collaboration, les personnes qui se sont désengagées de la politique parce qu'elles croyaient ne faire aucune différence seront plus motivées à aller voter.

### **Recommandation 3**

Le gouvernement ne devrait pas tenir de référendum sur cette question.

#### ***La recommandation 3 est liée au principe 2 : l'engagement des électeurs***

La ministre des Institutions démocratiques et le Comité spécial sur la réforme électorale préconisent les formes suivantes d'engagement des électeurs pour garantir que le point de vue de tous les Canadiens est pris en compte dans la discussion sur la réforme électorale :

- on a prié tous les députés de tenir des assemblées publiques dans leur circonscription et à rendre compte au Comité;
- on a incité les Canadiens à transmettre leurs questions au Comité lors de ses audiences et à lui présenter des mémoires;
- on a encouragé les citoyens à organiser des dialogues sur la réforme électorale les uns avec les autres.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a eu des consultations abondantes par le passé. De 2001 à 2004, la Commission du droit du Canada a organisé une consultation publique à plusieurs volets et une stratégie d'engagement afin de recueillir le point de vue et les commentaires d'un large éventail de la population canadienne sur la réforme du système électoral. Par ailleurs, au cours des dix dernières années, deux solides assemblées de citoyens ont eu lieu, l'une en Colombie-Britannique, l'autre en Ontario, sans mentionner les consultations qui se sont tenues dans d'autres provinces.

Les Canadiens ont été suffisamment consultés. Il est temps que le Comité prenne une décision et qu'il présente au public des renseignements exacts et approfondis sur la manière dont la décision a été prise et sur le fonctionnement du nouveau mode de scrutin.

Le Parti conservateur du Canada appuie la tenue d'un référendum sur la réforme électorale pour que tous les Canadiens puissent exprimer leur point de vue. Il serait très dangereux de le faire pour les raisons que voici :

- La barre était placée trop haut lors des derniers référendums sur la réforme électorale, ce qui a mené à un échec. Comment se fait-il qu'un gouvernement puisse former une majorité, alors qu'il n'a obtenu que 39 % des votes, qu'une province puisse se séparer du reste du Canada avec 50,1 % des voix et que la réforme électorale doive obtenir 60 % des votes?
- Si les gens n'ont pas obtenu de renseignements exacts sur la question, ils voteront probablement contre. Citons, par exemple, le Brexit; le récent référendum britannique sur le retrait du pays de l'Union européenne a été une grande source de division.
- La formulation de la question peut avoir une énorme incidence sur le résultat. Voir *Canadians Deserve Better than a Referendum* à l'adresse <http://www.prvote.com/>. Dans cet article, le Strategists déclare ceci : « Il est devenu à la mode pour les

conservateurs de dire que les Canadiens ont droit à un référendum sur cette question [la réforme électorale]. Mais la population canadienne a droit à plus qu'un référendum à ce sujet. Elle mérite la meilleure réflexion qui soit de nos représentants élus » [TRADUCTION].

- La population obtient des renseignements inexacts dans les médias grand public, qui sont concentrés entre les mains de propriétaires d'entreprises de droite et qui sont constamment négatifs à propos des modes de scrutin de représentation proportionnelle.

#### **Recommandation 4**

Le Comité spécial sur la réforme électorale devrait recommander qu'Élections Canada collabore avec les provinces pour que des renseignements sur la démocratie canadienne fassent partie des programmes d'études secondaires ou publiques d'un bout à l'autre du pays.

#### ***La recommandation 4 est liée au principe 2 : l'engagement des électeurs***

Lorsque l'éducation sur les pratiques démocratiques du Canada fera partie des programmes d'études secondaires et publiques d'un bout à l'autre du pays, les jeunes comprendront l'importance de leur participation au processus électoral. Cela pourrait être la meilleure façon d'engager les jeunes Canadiens envers ce processus. Selon des recherches, si des personnes commencent à voter quand elles sont jeunes, elles continueront de le faire.

#### **Autres questions à prendre en considération**

##### ***Principe 4 : L'intégrité***

La RP instaurera plus de courtoisie et de collaboration en politique étant donné la forte probabilité d'élire des gouvernements minoritaires, ce qui nécessitera la formation de coalitions officielles. En fait, à quel point la situation pourrait-elle être pire qu'en ce moment, avec l'échange de basses injures pendant les périodes de questions et la politique partisane dans laquelle certains partis politiques ont l'impression de devoir s'engager? Certaines des plus grandes réalisations du Canada ont été accomplies avec des gouvernements minoritaires, p. ex., les soins de santé universelle et le Régime de pensions du Canada.

Les détracteurs de la RP citent souvent Israël et l'Italie, les deux pires exemples de RP, au lieu des nombreuses histoires de réussite, comme celles de la Nouvelle-Zélande, de l'Allemagne et de l'Écosse. Et le Canada a tenu 21 élections depuis la Deuxième Guerre mondiale, comparativement à 17 en Italie!

##### ***Principe 5 : La représentation locale***

Le Comité et plusieurs témoins ont discuté de la question de la représentation locale, sans s'entendre clairement sur son importance. Au fil du temps, j'ai eu tendance à voter

pour le parti qui présentait une plateforme représentative de mes principes. Cette situation est corroborée par la vidéo de CPG Grey, *Why the UK Election Results are the Worst* *in* *History* (<https://www.youtube.com/watch?v=r9rGX91rq5l&index=16&list=PLej2SIXPEd37YwwEY7mm0WYz8cfB1TxXa>), où l'on mentionne que peu de citoyens savent qui est leur député, sachant simplement que le parti pour lequel ils ont voté va représenter leurs points de vue à l'échelle nationale.

### ***La prolifération des petits partis***

Certaines personnes ont exprimé des inquiétudes à propos de la prolifération des petits partis dans un mode de scrutin proportionnel. En réalité, il y a déjà 22 partis inscrits au Canada selon notre SMUT et les plus petits d'entre eux n'obtiennent pas suffisamment de votes pour avoir un siège.

La plupart des pays ayant recours à un système de RP instaurent un seuil de 3 % à 5 % des votes. Dernièrement, un député a proposé, lors d'une assemblée publique, un seuil allant de 10 % à 15 %. Cela est ridicule – aucun autre pays au monde ne place la barre aussi haut et cela pourrait exclure le Parti vert, un petit parti bien respecté, qui a beaucoup à offrir au Canada.

### **Conclusion**

En ce moment, le Canada a un grave déficit démocratique. Pour citer l'article du Huffington Post de Gareth Kirkby et publié en 2015 : « Nous sommes au beau milieu d'un déficit démocratique créé de façon progressive qui, après neuf années de compressions budgétaires accumulées, d'abus de pouvoir et de musellement de différentes voix, met maintenant sans aucun doute en péril la vigueur et la santé de notre démocratie. Des scientifiques, des universitaires et des organisations non gouvernementales ont récemment manifesté sur la Colline du Parlement, publié des rapports et créé des sites Web décrivant en détail les dommages que cela a causés à la collecte de données probantes à l'échelle nationale et aux conversations publiques sur des idées et des politiques » [TRADUCTION]<sup>1</sup>.

Entre autres choses, le premier ministre du Canada a plus de pouvoir que le président des États-Unis ou le premier ministre du Royaume-Uni. La *Loi sur la représentation équitable* doit être modifiée en profondeur pour rétablir les processus d'identification des électeurs qui ont été supprimés en 2014 et renforcer le rôle d'Élections Canada dans l'éducation du public canadien, tout particulièrement au moment crucial où un nouveau mode de scrutin sera instauré. Sans mentionner la grave menace pour le Canada et le monde entier que posent les changements climatiques ou la négociation d'accords commerciaux en secret, comme le Partenariat transpacifique, qui cède la souveraineté du Canada à des entreprises étrangères.

---

<sup>1</sup> Gareth Kirkby. « Stephen Harper's Legacy Will Be a Democratic Deficit », *Huffington Post*, [http://www.huffingtonpost.ca/gareth-kirkby/stephen-harpers-legacy\\_b\\_8295588.html](http://www.huffingtonpost.ca/gareth-kirkby/stephen-harpers-legacy_b_8295588.html), consulté le 6 septembre 2016.

Aucun des points qui précèdent, en plus d'une foule d'autres questions, ne sera élucidé tant que nous n'aurons pas changé notre mode de scrutin pour le remplacer par un système plus collaboratif et représentatif.